



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux travailleurs ayant à effectuer des travaux en espace clos ainsi qu'aux superviseurs et au personnel impliqué dans l'organisation sécuritaire des opérations.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors de travaux en espace clos et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET CONTENU DU COURS

À la fin de la session de formation, le participant sera en mesure de :

- Savoir reconnaître les espaces clos
- Connaître les responsabilités des différents intervenants (employeurs, employés, donneurs d'ouvrage)
- Identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors du travail en espace clos, notamment :
 - Les risques atmosphériques
 - Les risques physiques
 - Les risques biologiques
- À chacun de ces risques, associer les mesures de prévention appropriées

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Guide - « Le travail en espace clos »
- Les détecteurs multigaz : utilisation pas si simple que ça
- Exercice détecteurs multigaz

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances permettant l'acquisition des compétences à la fin

DURÉE

4 heures de contenu théorique

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.



VIA PRÉVENTION